

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 29 JUIN 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf Juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à 17 heures 30 en Mairie d'Hazebrouck - Salle du Conseil sous la présidence de Madame Florence BRISBART, Vice-Présidente du CCAS, sur convocation faite le 14 juin 2023.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

Délibération 23-19

Institutions et Vie Politique 5.2 – Mise en place de la sécurité 24H/24 dans les résidences Samsoen et Nouveau Rivage

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-20

Institutions et Vie Politique 5.2 – Institution d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) à la Résidence Samsoen

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-21

Finances locales 7.6 – Résidence Samsoen – Révision de la redevance location à la SA HABITAT Hauts-de-France

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-22

Finances Locales 7.6 - Résidence Samsoen - Revalorisation des charges et loyers

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-23

Fonction Publique 4.1 – Actualisation du tableau des effectifs – Suppressions et création d'emplois avec modification de la quotité de temps de travail

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-24

Marchés Publics 1.1 – Signature d'une convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la fourniture, l'émission et la livraison de titres restaurant dématérialisés sur carte de type carte bleue

Accord-Cadre à bons de commande – Procédure d'appel d'offres ouvert

**Adopté à l'unanimité**

Délibération 23-25

Fonction Publique 4.1 – Mise en place d'indemnités d'astreinte ou de compensation dans le cadre de la sécurité 24H/24 dans les résidences Samsoen et Nouveau Rivage

**Adopté à l'unanimité**

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la décision prise par le Président du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en application des articles L 2122.22 et 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale et de la délibération n°20-40 du 10 Décembre 2020.

CR 23-03

Marchés Publics 1.1 – Compte rendu de Décisions n°3

Décision du Président n°23-01 : Contrat de maintenance de l'ancien système de téléphonie du CCAS

Date d'affichage et publication site Internet : 30 Juin 2023



**L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE A L'ACTION SOCIALE,  
VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS,**

**Florence BRISBART**